

Le Havre le 17 avril 2017,

Bonjour,

Vous le savez sans doute déjà, le tunnel Jenner va subir en 2018 une profonde rénovation rendue, semble-t-il, nécessaire par l'évolution des réglementations de sécurité (conséquences de la catastrophe du tunnel du Mont-Blanc).

Le collectif Vélorution du Havre qui se bat pour une autre politique de déplacements urbains faisant une large place aux déplacements doux (ou actifs) a rencontré le 7 mars dernier 2 représentants de la municipalité (M. Migraine et JL. Saladin) ainsi qu'une technicienne. A cette occasion, il nous a été présenté un projet déjà pratiquement ficelé qui prévoit la suppression totale et définitive des circulations piétonnes et le déplacement des pistes cyclables à gauche de chaque tube.

La municipalité nous assurant qu'elle avait « arraché » le maintien des circulations cyclistes...

Nous avons très vite indiqué notre opposition à ce projet et avons travaillé à un contre-projet : la séparation des flux motorisés dans un tube unique et dans l'autre, les modes doux (vélos, piétons, rollers, joggeurs, trottinettes...) et une voie réservée au secours.

Vous trouverez dans le tract joint nos principaux arguments.

S'il peut paraître étrange pour certains de se battre pour développer les circulations douces dans le tunnel, nous sommes persuadés qu'un tube où l'on pourrait respirer normalement sans risque de s'intoxiquer serait très rapidement adopté par les Havrais. L'exemple du tunnel de la Croix Rousse à Lyon (qui présente cette configuration de deux tubes séparés : 1 motorisés, 1 modes doux) est là pour le prouver. Actuellement, 4 ans après sa mise en service, ce tunnel voit le passage quotidien de 3500 cyclistes, bien au delà des prévisions les plus optimistes de la ville de Lyon à la conception du projet.

Il nous paraît évident que cette lutte sera compliquée, que l'on ne manquera pas de nous opposer des arguments techniques « irréfutables ».

En fonction des textes réglementaires actuels, nous en avons identifié certains. Ils ne nous paraissent pas insolubles mais demandent un engagement politique fort de la municipalité.

Cette décision politique ne pourra être prise que si une pression suffisante s'exerce sur la municipalité. Le poids de plusieurs associations, collectifs ou de citoyens au travers d'une pétition pourrait être décisif...

Au vu des enjeux en terme de santé publique (les pics de pollution dans l'agglomération havraise se multiplient dangereusement), de cohérence globale en terme de politique d'urbanisme (liaison ville haute - ville basse, liaison avec les projets d'aménagement de la forêt de Montgeon, continuité des voies cyclables...) et de développement des circulations actives

(piétons, cyclistes, rollers, joggeurs...) qu'elles soient utilitaires ou de loisirs, il nous semble que votre association pourrait être intéressée par ce dossier.

Afin de décider de la suite de notre action concernant le tunnel Jenner, nous souhaiterions connaître :

1) Votre avis quant au projet Jenner de la municipalité, et votre avis sur le contre-projet proposé par Vélorution

2) Votre intention de participer ou non à des actions communes (qui seraient décidées en commun) dans le but de défendre le contre-projet, c'est-à-dire un tunnel dédié aux modes doux.

Dans l'attente de votre réponse, recevez nos salutations vélorutionnaires...

Le collectif Vélorution du Havre